

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 25 MARS 2021

M. Jean-Claude JADOT, Président, ouvre la séance à 16h35'.

M. Irwin GUCKEL (en présentiel) et M^{me} Anne THANS-DEBRUGE (en vidéo-conférence) siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M. le Gouverneur et M^{me} la Directrice générale provinciale assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que **55** membres assistent à la séance.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, une partie des membres de l'Assemblée assistent à la séance à distance grâce à la vidéo-conférence.

Présents :

M. Mustafa BAGCI (PS), M^{me} Astrid BASTIN (CDH-CSP), M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Serge CAPPÀ (PS), M. Thomas CIALONE (MR), M^{me} Deborah COLOMBINI (PS), M^{me} Catharina CRAEN (PTB), M. Alain DECERF (PS), M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. Maxime DEGEY (MR), M. Marc DELREZ (PTB), M. André DENIS (MR), M. Yves DERWAHL (PFF-MR), M. Guy DUBOIS (MR), M. Hajib EL HAJJAJI (ECOLO), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M^{me} Katty FIRQUET (MR), M^{me} Nathalie FRANÇOIS (ECOLO), M^{me} Murielle FRENAY (ECOLO), M^{me} Sandrina GAILLARD (ECOLO), M. Luc GILLARD (PS), M^{me} Isabelle GRAINDORGE (PS), M. Irwin GUCKEL (PS), M^{me} Catherine HAUREGARD (ECOLO), M. Alexis HOUSIAUX (PS), M^{me} Isabelle HUMBLET (PS), M. Jean-Claude JADOT (MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M^{me} Catherine LACOMBLE (PTB), M^{me} Caroline LEBEAU (ECOLO), M. Jean-Denis LEJEUNE (CDH-CSP), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Roland LÉONARD (PS), M^{me} Valérie LUX (MR), M. Marc MAGNERY (ECOLO), M^{me} Nicole MARÉCHAL (ECOLO), M. Jean-Claude MEURENS (MR), M^{me} Marie MONVILLE (CDH-CSP), M^{me} Assia MOUKKAS (ECOLO), M^{me} Sabine NANDRIN (MR), M. Michel NEUMANN (ECOLO), M^{me} Chantal NEVEN-JACOB (MR), M. Didier NYSSSEN (PS), M. Alfred OSSEMANN (SP), M. Grégory PIRON (PTB), M. Rafik RASSAA (PTB), M^{me} Carine RENSON (PS), M^{me} Isabelle SAMEDI (ECOLO), M^{me} Marie-Christine SCHEEN (PTB), M. Jacques SCHROBILTGEN (CDH-CSP), M^{me} Vinciane SOHET (PS), M^{me} Anne THANS-DEBRUGE (MR), M^{me} Victoria VANDEBERG (MR), M. Julien VANDEBURIE (ECOLO).

Excusés :

M. Pol HARTOG (MR).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2021.
2. Questions d'actualité :
 - 2.1. Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative à l'Assemblée générale extraordinaire de la S.A. « Société de Gestion du Bois Saint-Jean ». **(Document 20-21/A17)**
 - 2.2. Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative à la demande de permis unique soumis à l'étude d'incidence de Liège Airport. **(Document 20-21/A18)**
3. Rapport d'activités 2020 concernant « L'Enseignement et la Formation ». **(Document 20-21/RA/09) – 3^{ème} Commission (Enseignement – Formation – Transition numérique)**
4. Rapport d'activités 2020 concernant « Les Relations avec les territoires, les villes et les communes ». **(Document 20-21/RA/03) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)**
5. Rapport d'activités 2020 concernant « Le Tourisme ». **(Document 20-21/RA/13) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)**
6. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2021.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée provinciale que l'ordre du jour actualisé de la séance du jour a été envoyé par email aux membres de l'Assemblée, avant le début de la séance.

M. le Président rappelle aux membres de l'Assemblée d'allumer leur micro lorsqu'il leur donne la parole et de le couper à la fin de leur intervention.

Il rappelle également que les travaux du jour portent sur les réponses du Collège provincial aux interventions sur les rapports d'activités 2020.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Monsieur le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2021 :

« Séance publique »

- *La réunion est présidée par Monsieur Jean-Claude JADOT, assisté de Madame Anne THANS-DEBRUGE (en visio-conférence) et de moi-même (en présentiel).*
- *La séance est ouverte à 16h35'.*
- *54 membres y assistent.*
- *Madame la Directrice générale provinciale assiste à la séance.*
- *L'Assemblée entend une communication de Monsieur le Président.*

- *Monsieur le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 25 février 2021.*
- *L'Assemblée entend la réponse du Collège provincial à la question d'actualité reprise sous le document 20-21/A16.*
- *L'Assemblée adopte à l'unanimité les documents :*
 - *20-21/177 à 179 ;*
 - *20-21/181 ;*
 - *20-21/183 ;*
 - *et le document 20-21/187.*
- *L'Assemblée adopte les documents :*
 - *20-21/180 ;*
 - *20-21/184 à 186 ;*
 - *et le document 20-21/188.*
- *Le Conseil provincial prend connaissance des rapports d'activités 2020 concernant :*
 - *La Culture ;*
 - *Les Fonds Européens ;*
 - *Les Relations internationales et institutionnelles ;*
 - *La Communication ;*
 - *La Santé ;*
 - *Les Affaires sociales ;*
 - *Les Sports ;*
 - *La Transition numérique ;*
 - *Les Infrastructures et le Développement durable ;*
 - *L'Agriculture et la Ruralité ;*
 - *L'Administration ;*
 - *Les Sanctions administratives communales.*
- *Le procès-verbal de la réunion du 25 février 2021 est approuvé.*
- *La séance publique est levée à 18h15'. »*

L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. QUESTION D'ACTUALITÉ

DOCUMENT 20-21/A17 : QUESTION D'ACTUALITÉ D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL RELATIVE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA S.A. « SOCIÉTÉ DE GESTION DU BOIS SAINT-JEAN ».

DOCUMENT 20-21/A18 : QUESTION D'ACTUALITÉ D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS UNIQUE SOUMIS À L'ÉTUDE D'INCIDENCE DE LIÈGE AIRPORT.

M. Julien VANDEBURIE, Chef de groupe, développe sa question référencée 20-21/A17, en visio-conférence.

M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente, intervient à la tribune pour la réponse du Collège provincial à cette question.

M. Julien VANDEBURIE, Chef de groupe, intervient en visio-conférence.

M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente, intervient à la tribune.

M^{me} Sandrina GAILLARD, Conseillère provinciale, développe sa question référencée 20-21/A18, à la tribune.

M. Luc GILLARD, Député provincial – Président, intervient à la tribune pour la réponse du Collège provincial à cette question.

5. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 20-21/RA/09 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 CONCERNANT « L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION ».

À la tribune, M^{me} la Députée provinciale Muriel BRODURE-WILLAIN donne les réponses du Collège provincial à l'intervention qui relève de ses compétences, à savoir celle de M. Luc LEJEUNE, Chef de groupe, sur le Rapport d'activités 2020 concernant « L'Enseignement et la Formation ».

Le Conseil prend connaissance des Rapports d'activités 2020 concernant « L'Enseignement et la Formation ».

DOCUMENT 20-21/RA/03 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 CONCERNANT « LES RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES, LES VILLES ET LES COMMUNES ».

DOCUMENT 20-21/RA/13 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 CONCERNANT « LE TOURISME ».

À la tribune, M. le Député provincial Claude KLENKENBERG donne les réponses du Collège provincial aux interventions sur ces deux rapports d'activités, à savoir celles de M. Rafik RASSAA, Chef de groupe.

Le Conseil prend connaissance des Rapports d'activités 2020 concernant « Le Tourisme ».

6. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 22 mars 2021.

7. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 17h15'.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,


Marianne LONHAY

Le Président,


Jean-Claude JADOT.

Séance du Collège provincial de Liège, en date du 11 mars 2021, à laquelle assistent :
Président avec voix délibérative : M. L. GILLARD, Député provincial ;
Membres avec voix délibérative : M^{me} K. FIRQUET, M. A. DENIS, M^{me} M. BRODURE-WILLAIN, M. C. KLENKENBERG Députés provinciaux ;
M.L. GILLARD, étant rapporteur ;
Directrice général provinciale : M^{me} Marianne LONHAY
M. H. JAMAR, gouverneur, en sa qualité de commissaire du gouvernement wallon

LE COLLEGE PROVINCIAL DE LIEGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Vu les dispositions de la sous-section 2 de la section 3 du chapitre 2 du titre 1^{er} du livre II du C.D.L.D. qui organise les réunions et délibérations des Collèges des provinces wallonnes ;

Vu le décret wallon du 1^{er} octobre 2020, publié au Moniteur Belge le 16 octobre 2020, organisant jusqu'au 31 mars 2021, la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux et plus particulièrement son article 5 qui pose que :

« Jusqu'au 31 mars 2021, les séances du Conseil provincial peuvent se tenir de manière virtuelle, par téléconférence ou vidéoconférence, par décision du collège provincial ».

Attendu que le Collège provincial de Liège souhaite assurer le fonctionnement sans discontinuité et de la manière la plus collégiale possible du Conseil provincial de Liège nonobstant les restrictions sanitaires en vigueur et l'impossibilité éventuelle, pour certains de conseillers, d'assister physiquement à ses réunions en raison des règles de protection et de prévention sanitaires édictées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 ;

Statuant à l'unanimité, à huis-clos.

ARRETE

Article 1^{er} : La séance du Conseil provincial de Liège du jeudi 25 mars 2021 se tiendra de manière virtuelle par vidéoconférence, conformément aux dispositions de l'article 5 §1^{er} in fine du décret wallon du 1^{er} octobre 2020 organisant jusqu'au 31 mars 2021, la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux ;

Article 2 : Conformément à l'article 5 du décret précité, la Directrice générale provinciale, sous la responsabilité du Collège provincial, veille au bon déroulement de la séance virtuelle.

Article 3 : Une copie du présent arrêté sera jointe pour demeurer annexée au P.V. de la séance du Conseil précitée.

Pour le Collège provincial,

La Directrice générale provinciale
Marianne LONHAY

Le Député provincial –Président
Luc GILLARD

Pour expédition,
Liège, le 11/3/2021
La Directrice générale provinciale



Marianne LONHAY